



**PROGRAMME D'AIDE POUR LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL (PADES)**

ONG DE DEVELOPPEMENT

SIEGE SOCIAL : TCHITCHAO. B. P. 22 Pya-TOGO
92 09 16 76

E-mail: lepades@yahoo.fr ; Site web: <https://www.lepades.org>

RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2025



Célébration de la Journée Internationale de la femme dans
le canton de Sirka, dans la préfecture de la Binah

Présenté par : l'ONG PADES

Janvier 2026

INTRODUCTION	3
I- PRESENTATION DE PADES	3
1.1- Historique	3
1.2- Objectifs institutionnels.....	4
1.3- Mission de PADES.....	4
1.4- Domaines d'intervention	4
1.5- Dispositif organisationnel.....	4
1.5.1- ORGANIGRAMME DE PADES.....	5
1.5.2- Assemblée Générale	6
1.5.3- Conseil d'Administration	6
1.5.4- Direction Exécutive.....	6
V - Accueil des visiteurs.....	8
2- PARTENARIAT TECHNIQUE ET FINANCIER.....	9
2.1. Les réseaux et faîtières d'ONG.....	9
2.2. Les ONG et associations.....	9
2.3. Les services techniques.....	9
2.4. Les associations et institutions étrangères	10
2.5. Les communautés et organisations à base communautaire	10
3-ACTIVITES OPERATIONNELLES	11
3.1- Mise en œuvre des projets en 2025.....	11
Tableau 1 : Les projets mis en œuvre en 2025.....	11
3.2. Autres activités / programmes réalisés	14
3.2.1. Promotion de l'entrepreneuriat rural et l'emploi des jeunes	14
Tableau 2 : Activités menées	14
3.2.2- Promotion de l'emploi des jeunes	15
Centre Jeunes du Monde (CJM)	15
3.2.2-1. Les formations.....	15
3.2.2.2- Accueil des stagiaires	17
3.2.2.3- La transformation agro-alimentaire	17
VI- DIFFICULTES RENCONTREES	17
- Au niveau administratif.....	17
CONCLUSION	18

INTRODUCTION

Dans un contexte marqué par des défis socioéconomiques et environnementaux persistants, le développement durable repose sur l'engagement citoyen, la responsabilité collective et la participation active de tous les acteurs. La réduction de la pauvreté ne peut être effective sans une implication concertée visant à transformer durablement les conditions de vie des populations sur les plans économique, social et environnemental.

C'est dans cette dynamique que l'ONG PADES poursuit ses actions, en cohérence avec les orientations nationales, notamment la feuille de route gouvernementale 2020-2025, ainsi qu'avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Consciente qu'un développement efficace ne peut se faire de manière isolée, elle privilégie une approche participative et partenariale.

Au cours de l'année 2025, PADES s'est particulièrement investi dans les actions suivantes :

- la lutte contre les changements climatiques ;
- la protection des droits de la femme (la lutte contre les inégalités Homme-femme);
- la promotion des bonnes pratiques agroécologiques et climato intelligente ;
- la promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes.
- Les formations professionnelles des jeunes.

Elle a également intensifié ses actions en faveur de l'autonomisation des femmes et de la lutte contre les violences basées sur le genre.

Le présent rapport présente succinctement l'ONG PADES, ainsi qu'une synthèse des principales actions réalisées et des résultats obtenus au cours de l'année.

I- PRESENTATION DE PADES

1.1- Historique

Le Programme d'Aide pour le Développement Economique et Social (PADES) est une ONG nationale créée en 1992. Elle est enregistrée au Ministère de l'Administration Territoriale et de la sécurité sous le récépissé n°1170/MATS/SG/APA/PC du 02 décembre 1993 et reconnue comme ONG de développement par le Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire le 14 mars 1994 sous le n°020/MPAT. Le siège social est situé à Tchitchao dans la préfecture de la Kozah, commune Kozah 2 et à environ 10 km au Nord de la ville de Kara. Elle dispose de 2 antennes situées dans la Kéran et Dankpen.

1.2- Objectifs institutionnels

Le but du PADES est de renforcer les capacités techniques et économiques des populations cibles pour s'approprier les actions de développement.

Il poursuit les objectifs suivants :

- Aider les populations à identifier les problèmes touchant au développement de leurs milieux,
- Appuyer et soutenir des projets communautaires et des organisations paysannes, surtout en matière de gestion de l'environnement.

1.3- Mission de PADES

Le développement étant un droit de chaque citoyen, il est aussi de son devoir de participer à ce développement. Mais il est vrai, qu'il faut des conditions favorisant la prise de décision, surtout informer, former et éduquer. En ce sens, ***'Le PADES veut promouvoir le développement économique et social des populations rurales et urbaines en suscitant leur participation responsable à l'amélioration de leur condition de vie''.***

1.4- Domaines d'intervention

Le PADES intervient dans 6 domaines. Il s'agit de :

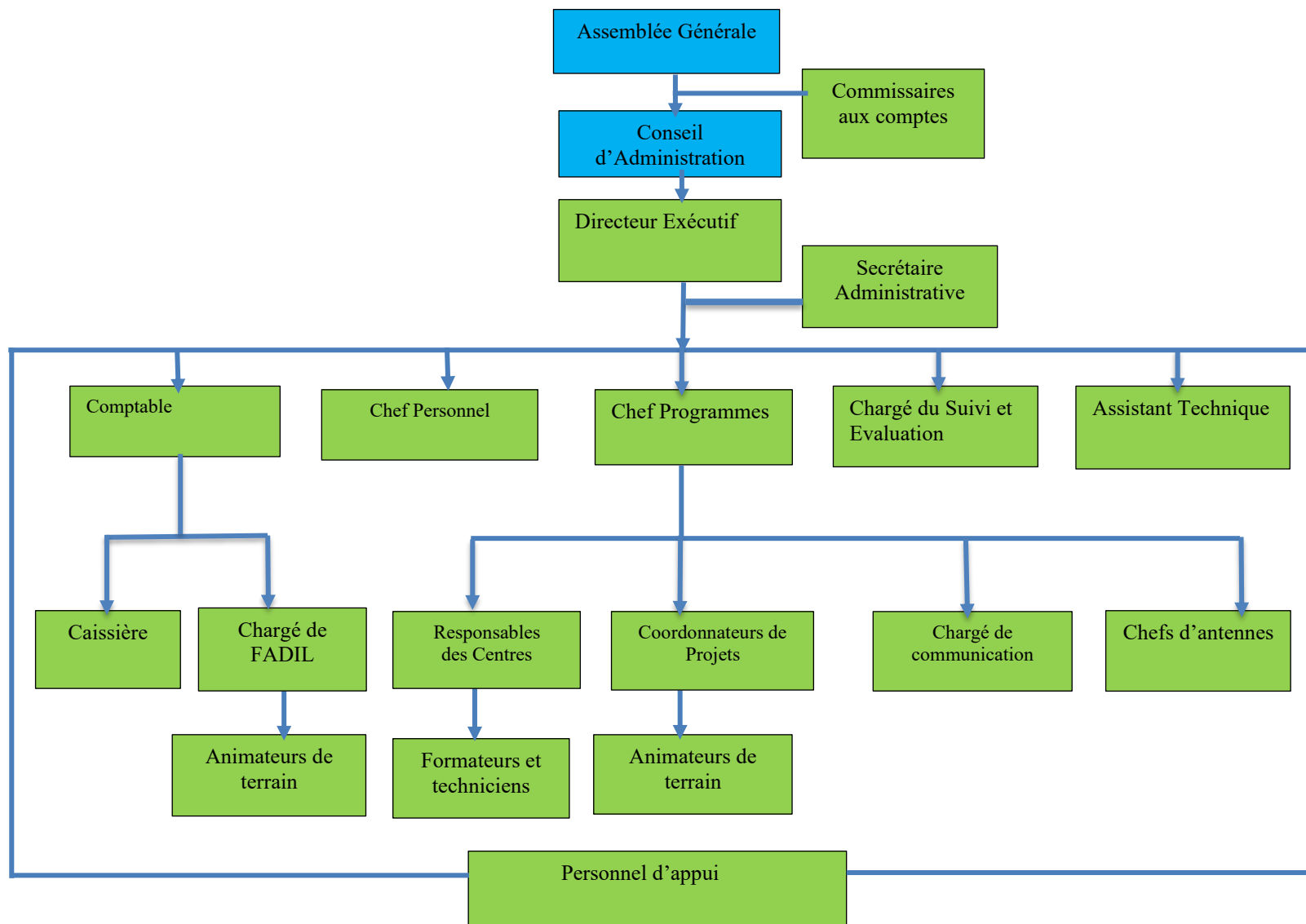
- 1- Gestion durable de l'Environnement ;
- 2- Genre et Développement ;
- 3- Eau Hygiène et Assainissement ;
- 4- Sécurité Alimentaire et Nutrition ;
- 5- Entrepreneuriat en Emploi ;
- 6- Décentralisation et bonne gouvernance

1.5- Dispositif organisationnel

Le PADES est administré par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et la Direction Exécutive. L'Assemblée Générale est l'instance suprême de l'association et dispose de la pleine souveraineté, elle est constituée de tous les membres du PADES. Elle nomme chaque année deux commissaires aux comptes chargés du contrôle et du suivi périodique de la gestion quotidienne de l'association. D'une manière générale le PADES est constitué de :

- L'Assemblée Générale (A.G),
- Le Conseil d'Administration (C.A)
- La Direction Exécutive. (D.E)

1.5.1- ORGANIGRAMME DE PADES



1.5.2- Assemblée Générale

Assemblée Générale regroupe tous les membres. Au total, on compte 65 membres dont 42 actifs. L'AG se réunit une fois par an et au plus tard le 30 avril de l'année pour adopter le rapport de l'année précédente et le plan d'action de l'année en cours.

1.5.3- Conseil d'Administration

Le conseil d'Administration se réunit une fois par semestre. Au cours de l'année 2024, deux réunions ordinaires sont tenues. La dernière réunion date du 20 décembre 2024 (voir les PV de 2024 en annexe). A part ces réunions, le CA participe aux suivis et aux évaluations des projets. Il participe aussi aux évaluations trimestrielles des plans d'action annuels.

1.5.4- Direction Exécutive

La Direction Exécutive est l'organe chargé de la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration. Elle est dirigée par un Directeur Exécutif appuyé par une équipe technique et administrative. Elle assure la planification, la coordination et le suivi des activités de l'organisation. Elle veille à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles. Elle produit des rapports périodiques et rend compte au Conseil d'Administration. Elle travaille en collaboration avec les partenaires et les bénéficiaires pour la mise en œuvre des projets.

II- ORGANISATION TECHNIQUE

Comme il est dit plus haut, l'équipe technique, chargée de la mise en œuvre des activités se doit de s'organiser et de mettre en place des outils techniques, organisationnels et juridiques pour son orientation.

2.1- Les outils et stratégies de travail

2.1.1- Le Plan de communication : Ce document a été révisé après une formation en communication avec l'appui technique de l'association Catalyste+. Ce document a permis de disposer d'un chargé de communication

2.1.2- Les planifications stratégiques : Le plan stratégique a été relu et son amendement a été prévu en début de l'année 2026.

2.1.3- Sessions de planification stratégique

Le PADES met en œuvre trois types de planification complémentaires :

- **Les planifications stratégiques** : elles se réalisent tous les cinq (05) ans. Il s'agit d'un processus approfondi conduit avec l'appui d'un consultant, visant à identifier les principaux défis de l'organisation et à les traduire en objectifs stratégiques à atteindre sur une période quinquennale. Ce travail se déroule généralement en atelier, après des phases de collecte et d'analyse des données.

- **Les planifications annuelles** : elles découlent du plan stratégique. Elles sont élaborées chaque année au cours d'une session de cinq jours, après l'évaluation du plan d'action précédent et l'identification des priorités et défis de l'année à venir. Cette session permet également de définir le budget annuel de l'organisation.

- **Les planifications opérationnelles ou trimestrielles** : elles visent à assurer un suivi rapproché de la mise en œuvre des activités. Elles consistent à décliner le plan annuel en actions concrètes à court terme, à planifier les tâches par mois et à ajuster les interventions en fonction des réalités du terrain. Ces planifications facilitent le suivi, l'évaluation continue des performances et la prise de décisions rapides pour une meilleure efficacité des actions.

2.1.3- Les outils de collectes de données : Le kobo collect, les fiches de collecte, les guides d'entretien, les questionnaires sont les outils régulièrement élaborés et mis à la disposition du personnel.

2.2- Les politiques ou documents juridiques élaborés et mis en application

En 2025, quatre politiques pouvant servir de document d'orientation et d'engagement sont élaborés.

- Politique pour l'équité et l'égalité de genre :
- Politique anti-fraude et anti-corruption
- Politique sur les conflits d'intérêt.

III- RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL

Au cours de l'année 2025, PADES a mis en œuvre plusieurs actions de renforcement de capacités au profit de son personnel. Ces formations ont porté notamment sur :

- le genre et l'analyse genre : 27 personnes ont pris part. Elle a permis au personnel de mieux cerner le genre et développement, la différence entre l'équité et l'égalité et de mieux prendre en compte les aspects genre dans un projet.

- l'appropriation des documents et politiques internes de PADES : Le

personnel est convié à mieux cerner les politiques, les programmes et les stratégies de PADES. Pendant 2 jours, 30 personnes du personnel ont échangé sur le manuel de procédure, le Code d'éthique et de déontologie, les politiques de l'équité et l'égalité de genre, d'anti-fraude et anti-corruption et de conflits d'intérêt. Ces échanges avaient pour objectifs de sensibiliser encore le personnel sur tout le dispositif mis en place au PADES.

Ces deux formations ont été réalisées grâce à l'appui de CARE Bénin-Togo.

- l'agroécologie : Le personnel du centre d'application du CJM-PADES a été formé sur les principes et les bonnes pratiques de l'agroécologie avec l'appui de Catalyste+ ;

Toutes ces formations ont permis d'améliorer les compétences techniques et organisationnelles des agents, tout en renforçant la cohérence dans la mise en œuvre des interventions.

Par ailleurs, certains membres du personnel ont pris part à des formations externes organisées par des partenaires et institutions, contribuant ainsi à l'enrichissement des connaissances, au partage d'expériences et à l'amélioration continue des pratiques professionnelles au sein de l'organisation.



V - Accueil des visiteurs

Dans le cadre de ses activités, l'ONG PADES a régulièrement accueilli des visiteurs composés de partenaires (INFA de Tové, ISMA, GIZ, Université de Kara, RéNAAT etc.), d'acteurs institutionnels (Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, Institut National de la Formation Professionnelle etc.), d'apprenants, des jeunes, des femmes et d'autres parties prenantes intéressées par ses interventions. Ces visites ont constitué des

opportunités de partage d'expériences, de valorisation des actions menées et de renforcement de la visibilité de l'organisation.

Les visiteurs ont été reçus à travers des séances de présentation des projets, suivies de visites de terrain et d'échanges avec les bénéficiaires et le personnel. Cette activité a contribué à consolider les relations de



partenariat, à favoriser l'apprentissage mutuel et à susciter de nouvelles collaborations au profit des initiatives de PADES.

2- PARTENARIAT TECHNIQUE ET FINANCIER

Les résultats de 2024 sont atteints grâce à la conjugaison des efforts de plusieurs partenaires. Il s'agit de :

2.1. Les réseaux et faîtières d'ONG

PADES est membre des réseaux et faîtières d'ONG au niveau régional et national. Parmi ces réseaux on peut citer des réseaux de gouvernance (le Réseau des ONG de la Région de la Kara (RESOKA), l'Union des ONG du Togo (UONGTO)) ; les réseaux thématiques (Réseau national des Acteurs de l'Agroécologie (RéNAAT), Mouvement Togo sans Défection à l'Air Libre (Togo sans DAL), le Conseil de Concertation pour l'Eau et l'Assainissement de Base au Togo (CCEABT), la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes (CTOP). La collaboration a porté sur les échanges d'informations, de formations et d'appui technique.

2.2. Les ONG et associations

La collaboration avec les ONG a porté sur l'exécution des projets en consortium. Elle a été faite avec l'ONG Action Jeunes Togo (AJT) et c'est une collaboration qui a porté sur l'exécution du projet d'appui communautaire pour la construction de 5000 foyers améliorés.

2.3. Les services techniques

Le PADES a collaboré avec les ministères suivants dans l'exécution de ses projets pour l'échange d'information, de stratégie. Il s'agit entre autres du :

- Ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature ;
- Ministère de l'Agriculture, de la Production Animale et Halieutique
- Ministère de la Planification du Développement et de la coopération ;
- Ministère de l'eau, de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise ;
- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique,

- Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (**METFPA**)

Cette collaboration est très forte avec les services techniques régionaux.

2.4. Les associations et institutions étrangères

Les associations et institutions étrangères avec lesquelles le PADES a travaillé cette année sont :

- GIZ avec les projets ProSécAl et ProComp
- Hydraulique Sans Frontière avec le projet d'adduction d'eau à Tchitchao et Yadè
- ONE TREE PLANTED sur le programme "Initiative AFR100"

2.5. Les communautés et organisations à base communautaire

Les groupements, les coopératives, les associations, les collectivités locales, les organisations à base communautaire ont contribué efficacement à la mise en œuvre des activités inscrites au plan d'action 2025.

3-ACTIVITES OPERATIONNELLES

3.1- Mise en œuvre des projets en 2025

Tableau 1 : Les projets mis en œuvre en 2025

Titre du projet	Objectif global du projet	Activités réalisées (2025)	Coût du Projet	Bailleurs	Résultat obtenu
Renforcement de la participation des populations pour la restauration du couvert végétal et des sols dégradés du massif de Lama dans la préfecture de la Kozah (Programme AFR100)	Améliorer la résilience des populations et lutter contre les changements climatiques	- Production des plants pour le reboisement - Reboisement des plants sur le massif Lama - Entretien des sites reboisés - Lutte contre les feux de végétation	7 200 000	AFR100, One ressource Institute	- 13000 plants produits, - 9985 plants sont reboisés sur le massif - 507 ha entretenus - 333 emplois sont créés
Projet d'adduction d'eau potable et d'assainissement de Tchitchao	Faciliter l'accès des populations du canton de Tchitchao à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement	- Gestion du réseau d'adduction d'eau, - Fourniture d'eau aux abonnés privés - Collecte des données de consommation d'eau et facturation - Collecte des fonds - Suivi du fonctionnement des Borne fontaines	1 294 000	Hydraulique Sans Frontière	- 49 nouveaux ménages disposent d'eau, - 131 ménages disposant d'eau sont suivi - le réseau est entretenu et fonctionnel

		- Maintenance préventives et curative du réseau d'adduction d'eau potable - Réalisation d'une enquête ménages en vue de l'extension du réseau d'adduction d'eau potable de Tchitchao			
Projet de Promotion et de Protection des Droits et Egalités (PPDE) des Genre au Togo (Commune Binah 2)	Promouvoir l'équité et l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes ainsi que leur participation effective à la prise de décision, et ce à tous les niveaux du processus de développement du Togo.	- Sensibilisation de la population sur l'autonomisation des femmes, l'égalité genre et la lutte contre les violences basées sur le genre - Renforcement du leadership des femmes, - Renforcement de capacité des femmes sur la production du compost, - Renforcement institutionnel et technique de PADES	2 139 000	UE, CARE Bénin/Togo	- 390 personnes dont 233 femmes sont sensibilisées sur les VBG et l'autonomisation de la femme à travers la célébration de la journée internationale de la femme - 5 documents sont élaborés (politique genre, politique contre l'exploitation et abus sexuel sexuelle, politique anti-fraude et corruption, code de conduite) - 27 agents de PADES se sont appropriés les documents et politiques de PADES - 30 personnes de PADES sont formées sur le genre et les politiques de PADES.
Formation de courtes durées	Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et femmes dans les secteurs porteurs en vue de leur insertion socio-professionnelle	- Formation des jeunes en maraîchage, - suivi et évaluer les apprenants au cours de la formation	2 175 000	METFPA GIZ (ProEmploi+)	- 15 jeunes sont formés en production maraichère, en compostage, en production de bios répulseurs

Projet de transition agroécologie, facilitation de l'adoption des bonnes pratiques agro écologiques et climato-intelligentes pour les producteurs d'ananas, mangue, soja, manioc et maïs	L'objectif est de contribuer à l'amélioration de la productivité et du revenu des producteurs et productrices des filières cibles à travers l'adoption des bonnes pratiques AE et CI	- Identification des producteurs, - Participation à l'harmonisation des manuels et supports pédagogiques selon le contexte local - Formation des paysans sur les pratiques agro-écologiques et climato-intelligentes	834 000	BMZ (ProComp), UE, RéNAAT	- 502 personnes dont 311 femmes ont été formées sur les pratiques agro écologiques - 05 pratiques agro écologiques ont été vulgarisées
Projet d'extension des formations professionnelles de courtes durées	Promouvoir l'employabilité des jeunes à travers les renforcements de capacités sur les métiers porteurs	- Formation des jeunes en maraîchage, - suivi et évaluer les apprenants au cours de la formation - réaliser des suivis post formation auprès sur les sites d'installation des jeunes formés	3 250 000	Ministère de l'Education Nationale (DFPA/MEN)/ TOGO & Fonds National d'Apprentissage , de Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (FNAFPP)	- 5 jeunes sont formés sur les techniques de production maraîchère, la production des bios fertilisants et bios protecteurs - les 5 jeunes sont installés et font la production maraîchère



3.2. Autres activités / programmes réalisés

3.2.1. Promotion de l'entrepreneuriat rural et l'emploi des jeunes

Le Fonds d'Appui au Développement des Initiatives Locales (FADIL) est un programme mis en place en 2000 par l'ONG PADES afin de lutter contre la pauvreté. Il vise à promouvoir le développement des activités génératrices de revenus (AGR) en faveur des jeunes et des femmes vulnérables. Conçu pour s'inscrire dans la durée, ce fonds a pour vocation de financer les AGR de tous les membres qui adhèrent à la vision et à la stratégie de PADES.

Sa politique repose principalement sur la mobilisation volontaire de ressources financières, destinées à soutenir les projets des membres, à appuyer les AGR des femmes et à financer les plans d'affaires des jeunes, contribuant ainsi à leur autonomisation économique et sociale.



Les activités réalisées en 2025 sont récapitulées dans le tableau ci-dessous

Tableau 2 : Activités menées

Activités réalisées	Résultats obtenus	Coût du programme 2025 en F CFA
Sensibilisation et plaidoyer pour la mobilisation des fonds pour le financement des AGR et la formation des jeunes	949 partenaires mobilisés	109 341 000
Sensibilisation des groupements sur les principes coopératifs dans les préfectures de Kozah, Binah, Dankpen et Bassar	76 groupements sont sensibilisés,	
Accompagnement des jeunes et des groupements dans la recherche de financement pour la création et le renforcement des AGR	25 AGR pour 10 groupements et 1528 AGR individuelles sont financés	
Promotion de l'utilisation des foyers améliorés et du gaz butane à travers les sensibilisations et la facilitation à l'accès aux foyers	17 ménages sensibilisés 3 ménages ont adopté le gaz butane	
Suivi et accompagnement des bénéficiaires	264 bénéficiaires sont accompagnés	

3.2.2- Promotion de l'emploi des jeunes

Centre Jeunes du Monde (CJM)

Le Centre Jeunes du Monde (CJM) est créé en 2022 par l'ONG PADES pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'insertion socio-professionnelle des jeunes et des femmes afin de lutter contre le chômage et la pauvreté dans la région de la Kara et ses environs.

3.2.2-1. Les formations

D'un centre de formation en artisanat, ce centre a évolué vers une école de formation technique et professionnelle doté d'un agrément et combinant théorie et pratique. Il forme dans les filières suivantes :

- Stylisme et modélise avec un CAP : 3ans de formation
- Couture flou avec le CFA : 3 ans de formation
- Agropastoral avec un CAP : 3 ans de formation
- Secrétariat bureautique et aide-comptable : 12 mois
- Secrétariat bureautique : 6 mois de formation.



Les effectifs des apprenants du centre en 2025 se présentent comme suit :

Module	Nombre d'inscrit			Nbre d'apprenants ayant effectivement suivi la formation		
	G	F	T	G	F	T
Couture CAP1	0	10	10	0	10	10
Couture CAP2	0	08	08	0	08	08
Couture CFA	0	4	4	0	4	4
Agropastoral CAP 1	01	01	02	01	01	02
Secrétariat Bureautique Aide comptabilité	06	05	11	06	05	11
Candidates externes pour l'examen du CAP	0	10	10	0	4	04
Transformation agroalimentaire	0	0	0	0	0	0
Total	7	38	45	07	32	39

Sur 45 apprenants inscrits en formation au CJM-PADES, on note que 6 personnes des centres externes inscrit pour passer l'examen de CAP ne sont pas allé jusqu'au bout de leur formation.



A part ces filières le centre a initié d'autres formations de courte durée (allant de 3 à 6 mois) en élevage, maraichage et en compostage et dans la transformation agro-alimentaire. Dans ce sens, le centre à former 22 apprenants dont :

- 20 en maraichage et compostage en collaboration avec la GIZ (ProComp), le ministère de l'Enseignement Technique et le FNAFPP,
- 02 en conduite de bande (volaille) sur initiative du centre.



3.2.2.2- Accueil des stagiaires

Le CJM PADES a accueilli des stagiaires issus d'autres centres de formation et institutions nationales en agropastoral dans le cadre de stages de perfectionnement et de fin de formation. Ces stages ont permis aux apprenants de renforcer leurs compétences pratiques à travers leur implication dans les activités de production (élevage, maraîchage, compostage, transformation, etc.), sous l'encadrement de formateurs qualifiés. Cette activité a contribué à améliorer l'employabilité des jeunes et à renforcer les collaborations avec les structures partenaires de formation. En 2025 le CJM-PADES a accueilli 07 stagiaires dont 01 fille.

3.2.2.3- La transformation agro-alimentaire

Bien que le centre n'ait pas enregistré d'inscrits en formation initiale en transformation agroalimentaire, des séances pratiques ont été organisées au profit des stagiaires. Ces sessions leur ont permis de s'initier aux techniques de transformation et de valorisation des produits locaux, notamment la production de jus à base de gingembre, de tamarin, de bissap, d'ananas et de télim. Encadrés par les formateurs, les stagiaires ont acquis des compétences de base en hygiène, en procédés de transformation et en conditionnement, contribuant ainsi à renforcer leur savoir-faire et leur potentiel d'auto-emploi dans le secteur agroalimentaire.

VI- DIFFICULTES RENCONTREES

Comme toute organisation, l'ONG PADES a rencontré quelques difficultés au cours de l'année 2025.

- Au niveau administratif

Au cours de l'année 2025, l'ONG PADES a été confrontée à plusieurs difficultés ayant influencé la mise en œuvre de ses activités. Parmi celles-ci figurent les contraintes financières liées à l'insuffisance ou au retard de mobilisation des ressources, limitant parfois l'exécution de certaines actions dans les délais prévus.

L'insuffisance de ressources humaines qualifiées dans certains domaines spécifiques, ainsi que le besoin continu de renforcement des capacités du personnel, ont également constitué des défis. Enfin, des facteurs externes tels que les aléas climatiques ont impacté certaines activités agropastorales, affectant ainsi les résultats attendus.

Malgré ces contraintes, PADES a su adapter ses stratégies afin de poursuivre ses interventions et maintenir ses engagements envers les bénéficiaires.

- Au niveau du Centre de formation

Le centre a été confronté à des difficultés liées principalement à l'insuffisance et à l'état des équipements et du matériel (machines à coudre, chaises, ordinateurs, limitant la mise en œuvre optimale des activités. La qualité des sols a également constitué une contrainte pour la production maraîchère. Par ailleurs, la perte de tous les sujets d'une bande a fortement impacté les performances de unité concernées.

CONCLUSION

En somme, l'ONG PADES a enregistré des avancées significatives dans la mise en œuvre de ses activités, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires. Les actions menées ont permis de renforcer les capacités des organisations paysannes, de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, et de soutenir des initiatives en faveur de l'agroécologie, de lutter contre les changements climatiques, de l'accès aux services sociaux de base et de la gouvernance locale.

Le Centre Jeunes du Monde (CJM) s'est également affirmé comme un outil important d'insertion socioprofessionnelle, en dépit de certaines contraintes liées aux équipements et aux conditions de production. Par ailleurs, les partenariats techniques et financiers ont fortement contribué à l'atteinte des résultats, tout en renforçant la visibilité et la crédibilité de PADES.

Cependant, des difficultés d'ordre financier, technique et logistique ont été rencontrées, soulignant la nécessité de renforcer les ressources et les capacités internes de l'organisation. Pour les années à venir, PADES entend consolider ses acquis, élargir ses partenariats et intensifier ses actions en vue de promouvoir un développement durable, inclusif et résilient au profit des communautés.

Rédigé et présenté par

Adopté par l'AG du 28 janvier 2026

Le Directeur Exécutif



BATCHALE Agouda

LE PRESIDENT



ADJABO Ekpao